



***LE COMITE DE SUIVI CONSACRE
AU LANCEMENT DES FONDS EUROPEENS
SE TIENDRA LE 5 NOVEMBRE 2007***

L'Union européenne poursuit sur la période 2007 – 2013 sa politique de soutien régional, avec la mise en œuvre de l'objectif « compétitivité régionale et emploi », par l'intermédiaire de trois fonds : le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), le Fonds Social Européen (FSE) et le Fonds Européen pour l'Agriculture et le Développement Rural (FEADER).

La Commission européenne veut faire de l'espace européen une des zones les plus compétitives de l'économie mondiale à échéance de 2015, à travers l'action de ces programmes opérationnels résolument orientés vers la recherche, l'innovation, la compétitivité des territoires et l'emploi.

Adoptés en début d'été, les programmes nationaux FSE et FEADER disposent d'un volet régional, pour lequel le Préfet de région est autorité de gestion déléguée.

Le programme opérationnel FEDER Centre, a été négocié avec la Commission Européenne par le Préfet de région, autorité de gestion. Il a été approuvé par la Commission le 7 août dernier, après avoir fait l'objet d'une large concertation au plan régional.

En région Centre, 432 M€ de crédits communautaires seront mobilisés sur ces programmes :

- 196 M€ pour le FEDER,
- 138 M€ pour le FSE,
- 98 M€ pour le FEADER

La mise en œuvre de ces programmes nécessite qu'en soient précisées les modalités d'application (quelles actions seront financées, selon quels critères, à quels taux d'intervention...). Les documents de mise en œuvre ont donc fait l'objet d'une élaboration avec le partenariat régional au cours des derniers mois.

Ils seront présentés pour validation au Comité de suivi inter-fonds, qui se réunira le lundi 5 novembre prochain à 14h30 au CRDP à Orléans.

Le Comité de suivi, instance de gouvernance générale des fonds européens, co-présidé par le Préfet de région et le président du Conseil régional, regroupe un large partenariat socio-économique régional ; il suivra la mise en œuvre des crédits européens durant la période 2007-2013.

Dès la validation des outils de gestion des fonds, la programmation des premières actions pourra démarrer en région Centre.

